



Ville de Castelnaudary

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HOTEL DE VILLE - BP N°1100

11491 CASTELNAUDARY
DELIBERATIONS

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Délibération N°2024-03

MATIERE : AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES
SOUS-MATIERE : AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES DES
COMMUNES

OBJET :
**CHARTRE D'ENGAGEMENT
DANS LA LUTTE CONTRE
L'ISOLEMENT SOCIAL DES
SENIORS DES ACTEURS DU
DEPARTEMENT DE L'AUDE**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le Mercredi 20 mars 2024 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrick MAUGARD,

Date de convocation : le 15 mars 2024,

PRESENTS : M. Patrick MAUGARD, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Mme Elisabeth ESCAFRE, Mme Zohra KUFEL, Mme Magdeleine FOUILLAT, M. Jean TIRAND, Mme Jacqueline BESSET, Mme Monique CARPENTIER.

PROCURATIONS :

M. Philippe GREFFIER donne procuration à M. Patrick MAUGARD,
Mme Jacqueline RATABOUIL donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES.

ABSENTE : Mme Catherine BAILLEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth ESCAFRE,

Depuis plusieurs mois, le CCAS de Castelnaudary participe aux différents groupes de travail et réunions organisés par le Conseil Départemental de l'Aude afin de proposer une charte d'engagement ainsi qu'un plan d'action départementales 2024 pour lutter contre l'isolement social des séniors.

Cette charte d'engagement s'appuie :

- Sur une définition issue du Comité Economique, Social et Environnemental dans son rapport de 2017 intitulé « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité » :
*« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger.
Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. »*
- sur des valeurs fondamentales communes : solidarité, indépendance, bienveillance, intérêt général, engagement
- sur des finalités partagées :

- favoriser l'émergence et le développement de réponses de proximité,
- soutenir et favoriser les initiatives,
- co-construire les réponses à apporter,
- permettre la participation des personnes âgées à la vie citoyenne,
- sensibiliser l'opinion pour favoriser les engagements,
- permettre l'échange de bonnes pratiques et assurer un meilleur maillage territorial.

En signant la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du département de l'Aude, chacune des parties prenantes s'engage à :

- Respecter les valeurs fondamentales communes et à poursuivre les finalités.
- Contribuer à la mobilisation via les ressources dont elle dispose.
- Participer activement aux concertations et aux coopérations entre parties prenantes.

Ainsi pour faire cause commune, les acteurs audois ont décidé d'organiser leur coopération en réseau. Il s'agit du Réseau Audois de Lutte contre l'Isolement des Seniors.

Suite aux différents groupes de travail, un plan d'actions a été conçu. Il se décline en plusieurs axes :

- Axe 1 : Construire une politique territoriale de proximité :
 - Action n° 1 : Etablir un diagnostic territorial partagé et participatif
 - Action n° 2 : Mobiliser les acteurs du territoire pour la création d'un réseau départemental
 - Action n° 3 : Encourager l'engagement des acteurs
- Axe 2 : Organiser le repérage et l'accompagnement des personnes âgées isolées :
 - Action n° 1 : Formaliser le repérage des personnes âgées isolées
 - Action n° 2 : Améliorer l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées isolées
 - Action n° 3 : Mettre à disposition des SAAD des outils pour lutter contre l'isolement dans le cadre de l'appel à candidature dotation qualité
- Axe 3 : Développer des actions de communication et de sensibilisation du grand public :
 - Action n° 1 : Communiquer et sensibiliser le grand public

- Action n° 2 : Renforcer le bénévolat des seniors et le bénévolat en faveur d'actions du lien social

➤ **Axe 4 : Développer des actions en faveur du lien social :**

- Action n° 1 : Prioriser les actions favorisant le lien social
- Action n° 2 : Développer des actions transversales avec d'autres Directions du Département
- Action n° 3 : Développer les actions intergénérationnelles et la cohabitation intergénérationnelle
- Action n° 4 : Favoriser la mobilité

En conséquence, Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- ◆ d'approuver la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors, et
- ◆ de signer la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du Département de l'Aude ci-jointe.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du Département de l'Aude.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Castelnaudary le 20 mars 2024

Le Président,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le :

21 MARS 2024

Certifié exécutoire par réception en Préfecture le :

21 MARS 2024

Et par publication le :

22 MARS 2024

Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,

Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

Accusé de réception en préfecture
011-261100150-20240320-DB202403-DE
Reçu le 21/03/2024